

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 septembre 2024

7 salariés sur 10 envisagent une évolution professionnelle dans les 2 prochaines années

La stabilité de l'emploi et la rémunération au cœur de leurs motivations

Baromètre 2024 de l'évolution professionnelle

Pour la première fois, Avenir Actifs, l'opérateur du service public Mon conseil en évolution professionnelle (Mon CEP), présente son baromètre sur l'évolution professionnelle au niveau national. Menée par l'IFOP du 17 juillet au 7 août 2024 auprès de plus de 4 800 actifs partout en France et représentatifs de la population française, cette enquête dévoile que 69% des salariés français envisagent une évolution professionnelle dans les 2 prochaines années. Dans un contexte marqué par plusieurs crises successives, la quête de stabilité et l'augmentation de la rémunération arrivent en tête des préoccupations. Parallèlement, de nouveaux enjeux comme l'intelligence artificielle (IA) et la transition écologique émergent comme des facteurs clés qui influencent les aspirations de carrière.

Pour aider les salariés du privé et les indépendants en questionnement, mais également les entreprises dans l'évolution de leurs salariés, Avenir Actifs et l'APEC organisent la 5^e édition des Semaines de l'Évolution Professionnelle du 7 au 18 octobre 2024. Au programme, 70 webinaires gratuits et ouverts à tous, animés par des experts de l'emploi, pour répondre à toutes les interrogations des actifs et offrir une vue d'ensemble sur les opportunités d'évolution professionnelle.

<https://www.semaines-evolution-professionnelle.fr/>

Les répercussions du contexte socio-économique et politique sur l'évolution professionnelle

Particulièrement instable en raison des crises successives – sociale, économique et politique – l'année 2024 se caractérise par un recentrage des salariés sur deux éléments fondamentaux lorsqu'ils évoquent leur envie d'évoluer :

- La rémunération tout d'abord : 61% des actifs placent l'amélioration de leur salaire au premier rang de leurs priorités professionnelles. Cette donnée, en hausse de 6 points par rapport à l'enquête de 2023 (menée auprès d'un panel de régions plus restreint¹), reflète les inquiétudes des Français face à la perte de pouvoir d'achat et l'inflation persistante. C'est la première fois qu'autant d'actifs expriment un tel besoin dans chacune des régions : preuve d'une pression ressentie par les ménages pour maintenir leur niveau de vie dans un climat économique tendu. D'ailleurs, 94% des salariés considèrent le salaire comme « déterminant ou important » dans le souhait d'évoluer professionnellement.

1. Baromètre de l'évolution professionnelle de 2023, mené par Avenir Actifs et IFOP sur les régions suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- La stabilité de l'emploi ensuite : 65% des répondants souhaitent évoluer au sein de leur entreprise actuelle et 60% dans le même secteur d'activité. Les salariés partagent un besoin de sécurité qui se traduit par la priorité donnée à une évolution en interne, avec l'objectif de consolider leur position plutôt que d'initier des changements radicaux.

IA, transition écologique et flexibilité : de nouveaux enjeux de l'évolution professionnelle

Si la rémunération et la stabilité s'imposent parmi les préoccupations des actifs, deux grands facteurs de transformation du travail se dégagent pour l'avenir : l'intelligence artificielle (IA) et la transition écologique. Ces tendances émergentes distinctes redéfinissent les attentes des salariés.

Aussi, près de 29% des salariés identifient l'IA comme le facteur le plus susceptible de bouleverser leur métier, un chiffre en augmentation de 7 points par rapport à 2023.

- L'Île-de-France se distingue particulièrement dans cette dynamique, avec 39% des salariés percevant l'IA comme un vecteur de changement. Cela s'explique notamment par la concentration des grandes entreprises et des sièges sociaux dans la région, où les innovations technologiques sont largement intégrées.

Parallèlement à l'IA, la transition écologique intègre aussi les réflexions des salariés dans leur rapport à l'évolution professionnelle. 17% d'entre eux considèrent que la transition écologique impactera profondément leur métier dans les prochaines années.

- Cette préoccupation est particulièrement marquée en Nouvelle-Aquitaine (21%) et dans les Pays de la Loire (20%), deux territoires pionniers en matière de développement durable et d'énergies renouvelables.

Enfin, la flexibilité et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle restent des éléments importants pour de nombreux salariés. Près de 20% d'entre eux souhaitent améliorer leurs conditions de travail à travers des mesures de flexibilité, telles que le télétravail ou l'aménagement des horaires. Ce chiffre, qu'on aurait pu croire plus important depuis la pandémie de covid et l'arrivée des nouvelles générations sur le marché du travail, s'explique sûrement par l'attitude des entreprises qui se sont adaptées pour fidéliser leurs talents et répondre aux nouvelles attentes.

Mon CEP par Avenir Actif : un service public de mieux en mieux identifié

Cette année a marqué un tournant pour Mon conseil en évolution professionnelle (Mon CEP) avec :

- Le lancement de la marque « Avenir Actifs » qui réunit ses opérateurs régionaux sous une bannière commune
- Une meilleure reconnaissance du service, aujourd'hui identifié par 43% des salariés français. À noter, cette reconnaissance est particulièrement forte dans certaines régions comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur (47%), les Hauts-de-France (46%), et les Pays de la Loire (46%).

Cependant, si la notoriété du dispositif progresse, la connaissance de l'offre de services reste à développer. En effet, bien que 83% des salariés interrogés estiment qu'il s'agit d'un service public qui propose des conseils de qualité, beaucoup méconnaissent l'entièreté de ses prestations. 48% des actifs savent qu'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement pour se former, mais

seulement 20% en ont conscience lorsqu'il s'agit d'apprendre à mieux dialoguer avec son employeur au sujet de son évolution professionnelle.

Même si Mon CEP est bien identifié par les actifs, des efforts devront être poursuivis pour toucher un public plus large, notamment les salariés en questionnement ou en début de réflexion sur leur évolution professionnelle. **Les Semaines de l'Évolution Professionnelle, qui se dérouleront du 7 au 18 octobre 2024, offriront ainsi une opportunité précieuse pour mieux faire connaître les services de Mon CEP.**

Le programme et les inscriptions sont à retrouver sur : <https://www.semaines-evolution-professionnelle.fr/>.

À propos du CEP :

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un service public résultant de la loi relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, qui permet à chacun de faire le point sur sa situation professionnelle, grâce à un conseiller. En 3 points, le CEP c'est :

- Un service public gratuit et personnalisé d'accompagnement de toutes les transitions professionnelles ou envies d'évolution
- Le fil rouge de l'accompagnement des actifs qui répond aux différents usages aussi divers que faire le point sur sa carrière, donner une nouvelle direction à sa carrière, évoluer en interne, se former, créer son entreprise...
- Un vecteur de dialogue social et professionnel au sein des entreprises

Contacts presse : Agence Initiale

Arthur Lautrey : 06 74 77 85 11 / arthur@agence-initiale.fr
Claire Chabaneau : 06 47 96 17 10 / claire@agence-initiale.fr